

PLAN DE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE 2014-2015 :

Le plan de travail doit guider l'action du Secrétariat Technique de l'OIDP pendant la période 2014-2015. Ce document est basé sur l'analyse du rapport 2013-2014 Les dix priorités sont:

- I. Expansion et diversification des membres
- II. Antennes régionales
- III. Dynamiser le site web
- IV. Améliorer la communication
- V. Stimuler l'utilisation des réseaux sociaux
- VI. Financement du réseau
- VII. Groupes de travail
- VIII. IX Distinction OIDP Bonnes Pratiques
- IX. 15e Conférence OIDP
- X. Autres conférences

I. Expansion et diversification des membres

En 2011, la concentration des membres du réseau sur certains territoires débouchant sur une certaine carence a été détectée. Afin de pallier cette situation, le Secrétariat technique a travaillé durant l'année 2012 dans le but d'élargir et de consolider les contacts avec l'Afrique. Cet objectif ayant été atteint – et en vue de pérenniser le processus de décentralisation de la structure du réseau, le Secrétariat technique travaillera dès à présent, plus particulièrement mais non exclusivement, à l'ouverture et au développement de contacts avec l'Europe non-méditerranéenne, l'Asie et l'Amérique du Nord.

II. Antennes régionales

Lors de la réunion extraordinaire de membres tenue également à Porto Alegre au mois de novembre 2011, il a été décidé que, afin que l'OIDP devienne un centre innovant en matière de production de connaissances, il était nécessaire de travailler de manière collaborative à partir d'une structure décentralisée. Il a aussi été convenu que cette structure décentralisée devait se matérialiser dans la création de bureaux ou d'antennes régionaux qui, à leur tour, devaient

devenir des « experts » au sein de leur propre territoire et offrir aux membres du réseau les connaissances les meilleures et les plus étendues possibles produites dans chacune des régions du monde.

Au mois de juin 2012, a été créé le bureau régional pour l'Amérique latine à Porto Alegre et, au mois de décembre de la même année, a été constituée la plate-forme africaine de l'OIDP ayant Dakar pour base. Conformément à cette ligne de travail, en 2014 le Secrétariat technique travaillera à la consolidation de ces deux bureaux mais aussi à la préparation de l'ouverture d'un bureau régional au nord de l'Europe et d'un autre en Amérique du Nord.

III. Dynamiser le site web

Vu que l'OIDP a été conçu sous forme de réseau fondé sur la production de connaissances et l'échange, l'arrière-fond de son nouveau site internet, mis en marche au mois de juillet 2012, ne pouvait être que la production collective des connaissances orientée vers l'innovation. Durant l'année 2014, le Secrétariat technique mobilisera les villes en vue de promouvoir l'échange des connaissances qu'elles-mêmes produisent par le biais du site internet. Le Secrétariat technique élaborera et partagera également des fiches participatives et d'autres documents d'intérêt.

IV. Améliorer la communication

Dans l'objectif d'améliorer la communication avec les membres du réseau et de leur offrir des informations plus actualisées à tout moment, le Secrétariat technique promouvra le newsletter grâce aux nouvelles possibilités offertes par le nouveau site internet, ainsi que les courriers électroniques et autres outils.

V. Stimuler l'utilisation des réseaux sociaux

Le Secrétariat technique continuera à travailler au positionnement de l'OIDP en tant que référent dans le domaine de la démocratie participative au sein des réseaux sociaux.

VI. Financement du Réseau

Le Secrétariat technique s'est réuni avec des entreprises du secteur du financement participatif afin d'évaluer cette option de financement. Il a été conclu qu'il existe un problème en ce qui concerne la catégorie juridique de l'OIDP et que les campagnes de financement participatif ne fonctionnent pas afin de financer des structures bureaucratiques. Cette option peut être envisagée pour des projets concrets : comme, par exemple, financer la dotation de la Distinction OIDP (traductions de documents, prix, déplacement de représentants de la ville lauréate), un projet de recherche, des publications ou d'autres projets similaires.

VII. Groupes de travail

La continuité des groupes de travail en place fera l'objet d'une discussion durant la session interne : « Sur le rôle des associations en matière de participation citoyenne » et sur les « observatoires locaux de démocratie participative ».

Deux nouveaux groupes de travail ont été approuvés :

- Rédaction d'un nouveau Règlement de l'OIDP.
- Discussion d'une position commune sur les Objectifs de Développement des Nations Unis

VIII. 9ème DISTINCTION DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PARTICIPATION CITOYENNE. Le Secrétariat technique convoquera et gèrera la IXème édition de la Distinction Bonne Pratique en matière de Participation Citoyenne dans le but de détecter et de reconnaître des expériences innovantes dans le domaine de la participation citoyenne. Cette initiative doit promouvoir l'échange de connaissances tout en permettant le captage de nouveaux membres.

IX. 15e Conférence OIDP

Le Secrétariat technique soutiendra au maximum, à la demande de la mairie de Madrid, l'organisation de la 15ème Conférence OIDP.

En ce qui concerne la publication des résultats de la conférence— si elle était effectuée —, celle-ci n'incomberait pas au Secrétariat technique.

X. Autres conférences

Le Secrétariat technique présentera l'OIDP lors de la Conférence Budget Participatif aux USA et au Canada, qui aura lieu à San Francisco du 24 au 27 septembre. Dans la mesure où cela s'avérerait économiquement viable, le Secrétariat technique assistera aussi à d'autres activités d'autres réseaux qui seront considérées d'intérêt prioritaire pour le bon développement des objectifs de l'année 2014.